



Cadre pour la réouverture des écoles

Avril 2020

Les fermetures d'établissements scolaires qui ont eu lieu dans le monde entier en riposte à la pandémie de COVID-19 constituent une menace sans précédent pour l'éducation, la protection et le bien-être des enfants. António Guterres, le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, a récemment appelé les gouvernements à faire de l'éducation de tous les enfants, y compris les plus marginalisés, une priorité. De plus, la Coalition mondiale pour l'éducation a été créée pour aider les gouvernements à améliorer l'apprentissage à distance et à faciliter la réouverture des écoles.

Si nous manquons de données probantes pour évaluer l'incidence de la fermeture des écoles sur les risques de transmission de la maladie, les répercussions de ces fermetures sur la sécurité, le bien-être et l'apprentissage des enfants sont en revanche bien documentées. L'interruption des services d'éducation a également des conséquences graves à long terme sur les économies et les sociétés, par exemple, le creusement des inégalités, la dégradation de la santé de la population et la diminution de la cohésion sociale. Dans de nombreux pays, les données concernant la prévalence du virus sont incomplètes et les décideurs devront évaluer la situation au mieux dans ce contexte d'incertitude. Les gouvernements nationaux et leurs partenaires doivent s'efforcer de promouvoir et de protéger le droit à l'éducation, à la santé et à la sécurité de tous les enfants, tel que défini dans la Convention relative aux droits de l'enfant. L'intérêt supérieur de l'enfant doit primer.

Dans tous les pays, les dirigeants doivent opérer des arbitrages difficiles et incertains lorsqu'ils envisagent d'assouplir les mesures de confinement. L'objectif du présent cadre est d'éclairer le processus de prise de décision concernant la date de réouverture des écoles, d'accompagner les préparations à l'échelle nationale et de guider la mise en œuvre de cette réouverture dans le cadre du processus global de planification de la santé publique et de l'éducation. Ce cadre doit être sans cesse adapté afin de correspondre à la situation locale et de répondre aux besoins de chaque enfant en matière d'apprentissage, de santé et de sécurité.

Quand rouvrir les écoles ?

L'interruption de l'enseignement en classe peut avoir de graves conséquences sur les capacités d'apprentissage d'un enfant. Plus la déscolarisation des enfants marginalisés dure, moins ils sont susceptibles de retourner à l'école. Les enfants issus des familles les plus pauvres ont déjà cinq fois plus de risques que ceux des foyers les plus riches de ne pas fréquenter l'école primaire. La déscolarisation augmente également le risque de grossesse d'adolescentes, d'exploitation sexuelle, de mariage précoce, de violences ainsi que d'autres menaces. En outre, les fermetures d'école prolongées interrompent des services scolaires essentiels, par exemple la vaccination, l'alimentation scolaire ou encore les services de santé mentale et le soutien psychosocial. Elles peuvent générer du stress et de l'anxiété à cause de la privation d'interaction avec les camarades et du bouleversement du quotidien. Ces conséquences négatives sont beaucoup plus importantes pour les enfants marginalisés, par exemple ceux qui vivent dans des pays touchés par un conflit ou d'autres crises prolongées, les enfants migrants, en déplacement forcé, appartenant à des minorités, handicapés ou placés en institution. La réouverture des écoles doit se faire dans de bonnes conditions de sécurité et en cohérence avec la riposte de chaque pays à la COVID-19. Toutes les mesures raisonnables doivent être prises pour protéger les élèves, le personnel, les enseignants et les familles.

Quand et où rouvrir les écoles ? Quels établissements rouvrir ?

Le calendrier de réouverture des écoles doit être déterminé en fonction de l'intérêt supérieur de l'enfant et de considérations générales en matière de santé publique. Il doit s'appuyer sur l'évaluation des avantages et des risques ainsi que sur des données intersectorielles propres au contexte, notamment des données relatives à l'éducation, à la santé publique et des facteurs socioéconomiques. Cette analyse permettra également de hiérarchiser les mesures d'atténuation des risques. Les décisions doivent être prises en concertation avec les acteurs au niveau infranational afin que les différentes mesures s'appuient sur l'analyse des contextes locaux.



Pour pouvoir prendre des décisions concernant la réouverture des écoles, les pays devront recueillir des données essentielles sur la façon dont les établissements, les enseignants, les élèves et les communautés font face aux fermetures et à la pandémie. Ces informations peuvent être obtenues grâce à des enquêtes rapides auprès des écoles, des responsables locaux, des enseignants, des élèves et des parents. Les décideurs doivent ensuite déterminer quel est le meilleur moyen de favoriser l'apprentissage et le bien-être dans chaque contexte, en accordant une attention particulière aux avantages de l'enseignement en classe par rapport à l'enseignement à distance, et en les comparant aux facteurs de risques liés à la réouverture des écoles, tout en tenant compte du fait que les données disponibles concernant le lien entre risque d'infection et présence à l'école ne sont pas concluantes.

- À quel point l'enseignement en classe est-il essentiel pour atteindre les différents résultats d'apprentissage (apprentissages fondamentaux, transférables, numériques, professionnels), en tenant compte d'aspects tels que l'importance de l'interaction directe avec les enseignants pour l'apprentissage par le jeu des jeunes enfants et le développement de compétences fondamentales ?
- Dans quelle mesure un enseignement à distance de qualité est-il disponible et accessible (pour les différents résultats d'apprentissage et groupes d'âge, et pour les groupes marginalisés) ?
- Combien de temps l'enseignement à distance peut-il être maintenu, y compris en tenant compte des résultats d'apprentissage et du bien-être socioémotionnel étant donné la pression qui pèse sur les personnes qui s'occupent des enfants et d'autres facteurs propres au contexte ?
- Les personnes qui s'occupent des enfants disposent-elles des outils nécessaires pour protéger ceux-ci contre le harcèlement et la violence liée au genre en ligne lorsqu'ils suivent des enseignements à distance ?
- Quelles sont les conséquences de la pandémie et des mesures prises pour lutter contre celle-ci sur les principales étapes du parcours d'apprentissage (préparation à la scolarité, fin du primaire et transition vers le secondaire, fin du secondaire et transition vers le tertiaire) ?
- Dans quelle mesure les enseignants et les autorités scolaires sont-ils prêts à s'adapter à différentes stratégies administratives et pédagogiques, et dans quelle mesure sont-ils capables de le faire ? Sont-ils capables de mettre en œuvre des mesures de prévention et de lutte contre les infections et sont-ils prêts à le faire ?
- Existe-t-il des risques pour la protection des enfants non scolarisés, par exemple une augmentation du risque de violence domestique ou d'exploitation sexuelle des filles et des garçons ?
- La fermeture des écoles entraîne-t-elle l'absence d'autres services fournis par les écoles, par exemple des activités de santé et de nutrition ?
- Pour les enfants non scolarisés, quelles sont les conséquences sur le plan social, économique et sur celui du bien-être ?



- Dans quelle mesure l'école est-elle en capacité d'assurer un déroulement sûr des enseignements afin de limiter les risques, par exemple, en mettant en place des mesures d'éloignement physique (taille des salles de classe par rapport au nombre d'élèves, etc.) et en garantissant l'accès à des installations d'eau, d'assainissement et d'hygiène ainsi que des pratiques adéquates dans ce domaine ?
- Dans quelle mesure la population scolaire est-elle en contact avec des groupes à risque, par exemple les personnes âgées et les personnes ayant des problèmes de santé ? Si les contacts sont importants, des mesures d'atténuation suffisantes peuvent-elles être prises ?
- Quel moyen de transport les élèves utilisent-ils pour se rendre à l'école ?
- Quels sont les facteurs de risque communautaires, notamment les facteurs épidémiologiques, les capacités en matière de santé publique et de soins, la densité de population et le respect des pratiques d'éloignement physique et d'hygiène ?

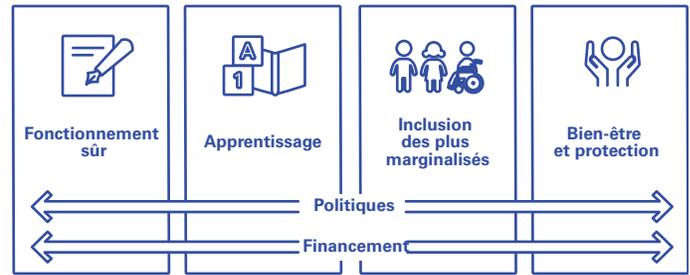


L'analyse des avantages et des risques propres au contexte permet de hiérarchiser les écoles (ou les éléments des écoles) en vue d'une réouverture, d'accorder la priorité aux mesures de limitation des risques au sein des écoles et des communautés et de mettre l'accent sur certains domaines pour l'enseignement à distance.

Comment rouvrir les écoles ?

Lorsque l'on a identifié les écoles à rouvrir, il convient d'évaluer leur état de préparation et de guider la planification selon six dimensions : les politiques, le financement, le fonctionnement sûr, l'apprentissage, l'enseignement pour les plus marginalisés et le bien-être/la protection. Les aspects relatifs aux politiques et les exigences de financement créent l'environnement propice nécessaire qui sert de fondement aux autres dimensions.

La contextualisation et l'adaptation seront essentielles pour répondre aux besoins et adapter les mesures aux conditions locales, notamment en cas de privations multiples (par exemple, dans les zones densément peuplées, disposant d'un faible accès à l'eau, touchées par un conflit, etc.). Une analyse doit être réalisée à partir des conditions antérieures à la pandémie, en tenant compte des restrictions existantes dans les milieux défavorisés ainsi que des



objectifs actuels d'amélioration du fonctionnement des établissements et des conditions d'apprentissage. L'intervention doit servir de catalyseur afin d'améliorer les résultats d'apprentissage, de permettre un accès équitable à l'éducation ainsi que de renforcer la protection, la santé et la sécurité des enfants.

Avant la réouverture	Pendant le processus de réouverture	Lorsque les écoles ont rouvert leurs portes
<p>Se préparer à l'aide des politiques, des procédures et des plans de financement indispensables pour améliorer les écoles, en accordant une attention particulière au fonctionnement sûr, notamment en renforçant les pratiques d'enseignement à distance.</p>	<p>Adopter des stratégies proactives pour réintégrer les enfants marginalisés et déscolarisés. Investir dans des services d'eau, d'assainissement et d'hygiène pour limiter les risques et mettre l'accent sur le rattrapage scolaire pour compenser les heures d'enseignement perdues.</p>	<p>Surveiller activement les indicateurs de santé, en s'intéressant également au bien-être et à la protection. Renforcer la pédagogie, adapter l'enseignement à distance aux apprentissages mixtes en y intégrant les connaissances concernant la transmission et la prévention de l'infection.</p>
<p>Fournir des recommandations nationales claires concernant les paramètres de décision sur la réouverture des écoles. Cette réouverture devra peut-être se faire progressivement, en commençant par les zones où les taux de transmission et les risques sont les plus faibles.</p> <p>La réouverture des écoles peut également être graduelle. Elle peut par exemple être limitée à quelques jours par semaine dans un premier temps, ou ne concerner que certains niveaux. Les politiques nationales doivent fournir des recommandations claires pour l'évaluation et la prise de décision à l'échelle infranationale.</p>	<p>L'administration scolaire doit renforcer les mécanismes de communication et de coordination qui favorisent le dialogue local et la mobilisation des communautés, des parents et des enfants sur les sujets liés à l'éducation.</p>	<p>Élaborer un modèle de prise de décision sur la fermeture et la réouverture des écoles en cas de recrudescence des transmissions au sein de la communauté.</p>
<p>Élaborer des protocoles clairs et faciles à comprendre sur les mesures d'éloignement physique, y compris l'interdiction d'activités supposant de grands rassemblements, l'étalement des horaires de début et de fin de la journée, l'étalement des horaires de repas, le déplacement des classes vers des espaces temporaires ou en extérieur, et l'organisation des enseignements en petits groupes pour réduire la taille des classes.</p>	<p>Augmenter la proportion d'écoles disposant d'un accès à de l'eau propre, de postes de lavage des mains, de produits de nettoyage et, si possible, mettre en place des toilettes ou des latrines séparées pour les garçons et les filles et prendre des dispositions pour la gestion de l'hygiène menstruelle.</p>	<p>Insister sur la modification des comportements afin d'augmenter l'intensité et la fréquence des activités de nettoyage et de désinfection, et améliorer les pratiques de gestion des déchets.</p>
<p>Élaborer des protocoles détaillés sur les mesures d'hygiène, y compris les règles à respecter pour le lavage des mains et l'hygiène respiratoire, l'utilisation d'équipements de protection, les procédures de nettoyage des installations et les pratiques sûres pour la préparation de la nourriture.</p>	<p>Former le personnel administratif et les enseignants à la mise en œuvre des mesures d'éloignement physique et des pratiques d'hygiène à l'école, et recruter du personnel si nécessaire. Le personnel chargé du nettoyage doit également être formé à la désinfection et doté d'équipements de protection individuelle dans la mesure du possible.</p>	<p></p>
<p>Réexaminer les politiques concernant le personnel et l'assiduité avec les syndicats d'enseignants afin de tenir compte des absences pour raisons de santé et de favoriser l'enseignement à distance et mixte.</p>	<p>Fournir aux directeurs d'établissements scolaires des recommandations claires afin qu'ils mettent en place des procédures pour les cas où des élèves ou des membres du personnel tombent malades. Il s'agit notamment de surveiller l'état de santé des élèves et du personnel, de maintenir un contact régulier avec les autorités sanitaires locales et d'actualiser les plans d'urgence et la liste des personnes à contacter en cas d'urgence.</p>	<p></p>

	Avant la réouverture	Pendant le processus de réouverture	Lorsque les écoles ont rouvert leurs portes
Priorité à l'apprentissage	Les politiques doivent protéger le personnel, les enseignants et les élèves appartenant à un groupe à risque en raison de leur âge ou d'un problème de santé, et prévoir le remplacement des enseignants absents et la poursuite de l'enseignement à distance pour les élèves ne pouvant pas se rendre à l'école, en tenant compte des situations individuelles dans la mesure du possible.	Les écoles doivent également prévoir un espace permettant d'isoler temporairement les élèves et les membres du personnel malades sans entraîner de stigmatisation. Communiquer les procédures au personnel, aux parents et aux élèves, en conseillant notamment à tous les élèves et membres du personnel malades de rester chez eux.	
	Recenser les financements pour les interventions et le relèvement permettant des investissements immédiats dans les services d'eau, d'assainissement et d'hygiène des écoles. Accorder la priorité aux produits et services permettant de bien nettoyer et désinfecter les écoles ainsi qu'aux plans d'urgence et aux stocks.	Encourager les pratiques d'hygiène à tous les niveaux et pour tous les membres du personnel de l'école, en insistant sur le lavage des mains et les règles d'hygiène respiratoire.	Encourager l'utilisation de solution hydroalcoolique et insister sur l'importance d'une utilisation correcte des masques en tissu lorsque celle-ci est recommandée par les autorités nationales. Les informations relatives à l'hygiène doivent être accessibles à un large public et diffusées également dans des langues minoritaires ou en braille, ainsi que dans une langue facile à comprendre pour les enfants.
	Faire de la riposte contre la COVID-19 une occasion de réexaminer les politiques concernant l'utilisation des installations scolaires dans les situations d'urgence (en tant que refuges, établissements de santé, lieux de quarantaine, etc.).		
	Proposer aux enseignants et aux directeurs d'établissements scolaires un soutien et des formations sur l'enseignement à distance et les moyens leur permettant d'aider leurs élèves lorsque les écoles sont fermées. Il peut s'agir de créer des groupes d'entraide sur des plateformes mobiles ou d'octroyer des crédits téléphoniques pour contacter les parents.	Réexaminer les politiques et critères d'admission afin que ceux-ci permettent d'atteindre les objectifs d'éducation universelle. Il s'agit pour cela de supprimer les obstacles et d'assouplir les critères d'admission. Établir ou actualiser les normes d'équivalence et la reconnaissance officielle des solutions d'enseignement non conventionnelles.	Augmenter les investissements en faveur de l'enseignement à distance 1) pour préparer de futures périodes de fermeture des écoles, 2) pour renforcer l'enseignement et l'apprentissage lorsque les écoles restent fermées, et 3) pour compléter les heures d'enseignement par un modèle mixte lorsque les écoles sont ouvertes partiellement ou selon un emploi du temps adapté. Augmenter le financement d'activités de renforcement des capacités et de formation des enseignants.
	Élaborer différents calendriers scolaires en fonction de différents scénarios de santé publique, en tenant compte des modalités d'enseignement à distance.	Doter les professeurs de compétences leur permettant de prendre en charge les besoins de rattrapage des apprentissages et les besoins en santé mentale et soutien psychosocial des élèves. Les efforts de formation doivent clairement améliorer la capacité des enseignants à répondre aux besoins élémentaires des élèves sur le plan de la lecture/du calcul comme sur le plan émotionnel, notamment dans les écoles comptant un grand nombre d'élèves à risque. Les enseignants doivent être formés à reconnaître les modifications de comportement et les changements cognitifs en fonction de l'âge et à fournir un soutien à l'apprentissage adapté.	Envisager l'annulation d'examens moins importants, par exemple les examens permettant de décider du passage dans la classe supérieure, afin d'affecter les ressources à l'organisation d'examens essentiels (par exemple, les examens de fin du secondaire ou d'entrée à l'université) en veillant à ce que ceux-ci soient valides, fiables et équitables, et en appliquant les mesures d'éloignement physique et autres exigences sanitaires. Envisager le passage de tous les élèves dans la classe supérieure lorsque c'est possible et évaluer le niveau d'apprentissage des élèves après la fermeture des établissements scolaires afin d'orienter les efforts de rattrapage.
	Évaluer les effets des mesures sur le secteur de l'enseignement privé et étudier des interventions possibles, par exemple, l'élargissement de l'offre publique, le financement public des services privés ou d'autres interventions en fonction de la situation.	Mettre en œuvre des programmes de rattrapage à grande échelle afin de limiter les effets négatifs de la fermeture des écoles sur l'apprentissage et d'éviter l'accroissement des inégalités dans ce domaine après la fermeture des écoles, en mettant l'accent sur les compétences en lecture et calcul des enfants de primaire et en veillant à l'accessibilité pour les enfants handicapés. Des modèles d'enseignement accéléré peuvent être mis en œuvre en parallèle afin d'intégrer des enfants auparavant non scolarisés ou plus âgés.	Mettre en œuvre des méthodes innovantes de soutien aux enseignants, par exemple, le perfectionnement professionnel ou l'encadrement en ligne, ou encore le tutorat afin de développer plus rapidement les capacités du personnel. Ces formations et renforcements des capacités peuvent également être intégrés aux formations initiales ou continues des enseignants
Bien-être et protection		Renforcer les services de santé mentale et de soutien psychosocial qui apportent une aide en cas de stigmatisation/discrimination et aider les enfants et leur famille à faire face aux incertitudes prolongées liées à la pandémie.	Communiquer des informations claires, concises et fiables concernant la COVID-19, diffuser régulièrement des messages relatifs à la peur et à l'anxiété et favoriser les stratégies d'auto-prise en charge non seulement pour les élèves et leur famille, mais aussi pour les enseignants et les autres membres du personnel.
	Continuer de verser leur salaire aux enseignants dans un délai convenable, en accordant une attention particulière à ceux qui ont un contrat précaire afin d'éviter les départs d'enseignants et de favoriser le bien-être.	Réaliser une évaluation des risques pour les enseignants et les autres membres du personnel (en tenant compte de l'âge, des maladies chroniques et d'autres facteurs de risque), puis mettre en place un retour graduel à l'école.	Examiner et renforcer les systèmes d'orientation, notamment pour les cas graves. Veiller à ce que les prestataires connaissent les autres services de soin, y compris les services de prise en charge de la violence liée au genre/de prévention de l'exploitation et des atteintes sexuelles ainsi que les services de santé sexuelle et procréative.

	Avant la réouverture	Pendant le processus de réouverture	Lorsque les écoles ont rouvert leurs portes
		Fournir de nouveau des services indispensables de manière régulière. Il s'agit notamment des services de nutrition essentiels, des services d'EAH et de santé tels que l'alimentation scolaire, des campagnes de vaccination, de l'orientation vers des services de protection (services de santé mentale et de soutien psychosocial, lutte contre la violence liée au genre, les abus, etc.) et des services spécialisés pour les enfants handicapés.	Lorsque les services ne sont pas proposés à l'école, renforcer les systèmes d'orientation, notamment pour les services de santé sexuelle et procréative adaptés aux jeunes et entièrement accessibles.
Enseignement pour les plus marginalisés	Orienter les financements consacrés à l'éducation vers les écoles les plus touchées par la crise, par exemple en adoptant un financement calculé selon une formule qui accorde la priorité aux plus marginalisés. En matière de mécanismes, envisager des subventions globales pour les écoles et des transferts en espèces (assortis ou non de conditions) vers les élèves.	Dispenser les familles des frais de scolarité et d'autres coûts (uniformes, etc.) lorsque c'est possible, et supprimer d'autres obstacles afin d'obtenir les taux de réinscription les plus élevés possible.	Hiérarchiser les financements afin de répondre aux nouveaux besoins en matière de rattrapage, notamment pour les élèves défavorisés. Une stratégie possible consiste à suspendre ou à réexaminer provisoirement les éléments liés aux performances dans le financement par élève afin d'assurer la continuité du financement et d'éviter les réductions dues à l'absence de résultats ou de respect des normes.
	Adapter les politiques et les pratiques d'ouverture des écoles afin d'élargir leur accès aux groupes marginalisés, par exemple des enfants auparavant non scolarisés, des enfants déplacés/migrants et des minorités. Diversifier les activités essentielles de communication et de sensibilisation en faisant en sorte qu'elles soient accessibles dans les langues des populations concernées, fournies dans un format accessible et adaptées à ces populations. Prendre des mesures spécifiques visant à limiter les risques lorsque les filles et d'autres groupes marginalisés sont déscolarisés, en mobilisant davantage la communauté et en améliorant les services d'orientation.	Prendre des mesures spécifiques pour favoriser le retour des filles à l'école en mobilisant davantage la communauté.	Veiller à ce que les supports/plateformes pédagogiques, les informations, les services et les installations soient accessibles aux personnes handicapées. Les informations et les communications liées à la santé publique doivent être diffusées dans plusieurs formats accessibles notamment aux personnes malentendantes et malvoyantes. Des modifications doivent être réalisées pour veiller à ce que les services d'eau, d'assainissement et d'hygiène soient accessibles. Prévoir la continuité des services d'assistance en cas de nouvelle fermeture des écoles.

Directives associées

Plusieurs ressources et outils complétant ce cadre sont disponibles ou en cours d'élaboration. Cette liste sera régulièrement mise à jour.

WFP, FAO, UNICEF, Mitigating the effects of the COVID-19 pandemic on food and nutrition of schoolchildren <https://www.wfp.org/publications/mitigating-effects-covid-19-pandemic-food-and-nutrition-schoolchildren>

UNESCO, COVID 19 Education Response – Education Issue Note N° 7.1 – April 2020 <https://en.unesco.org/covid19/educationresponse>

UN Special Rapporteur on the right to adequate housing, COVID-19 Guidance Note Protecting Residents of Informal Settlements https://unhabitat.org/sites/default/files/2020/04/guidance_note_-_informal_settlements_29march_2020_final3.pdf

World Bank resources on education during COVID-19 landing page: <https://www.worldbank.org/en/data/interactive/2020/03/24/world-bank-education-and-covid-19>

Références

IASC, Guidance on COVID-19 Prevention and Control in Schools <https://www.unicef.org/reports/key-messages-and-actions-coronavirus-disease-covid-19-prevention-and-control-schools>

United Nations, Policy Brief: The Impact of COVID-19 on children 15 APRIL 2020 https://www.un.org/sites/un2.un.org/files/policy_brief_on_covid_impact_on_children_16_april_2020.pdf

World Bank, We should avoid flattening the curve in education – Possible scenarios for learning loss during the school lockdowns, https://blogs.worldbank.org/education/we-should-avoid-flattening-curve-education-possible-scenarios-learning-loss-during-school?CID=WBW_AL_BlogNotification_EN_EXT

World Bank, The COVID-10 Pandemic: Shocks to Education and Responses, Draft Paper

World Health Organization, Considerations in adjusting public health and social measures in the context of COVID-19 Interim guidance 16 April 2020 https://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/331773/WHO-2019-nCoV-Adjusting_PH_measures-2020.1-eng.pdf

World Health Organization, Non-pharmaceutical public health measures for mitigating the risk and impact of epidemic and pandemic influenza (2019) https://www.who.int/influenza/publications/public_health_measures/publication/en/

World Health Organization, Reducing transmission of pandemic (H1N1) 2009 in school settings https://www.who.int/csr/resources/publications/reducing_transmission_h1n1_2009.pdf